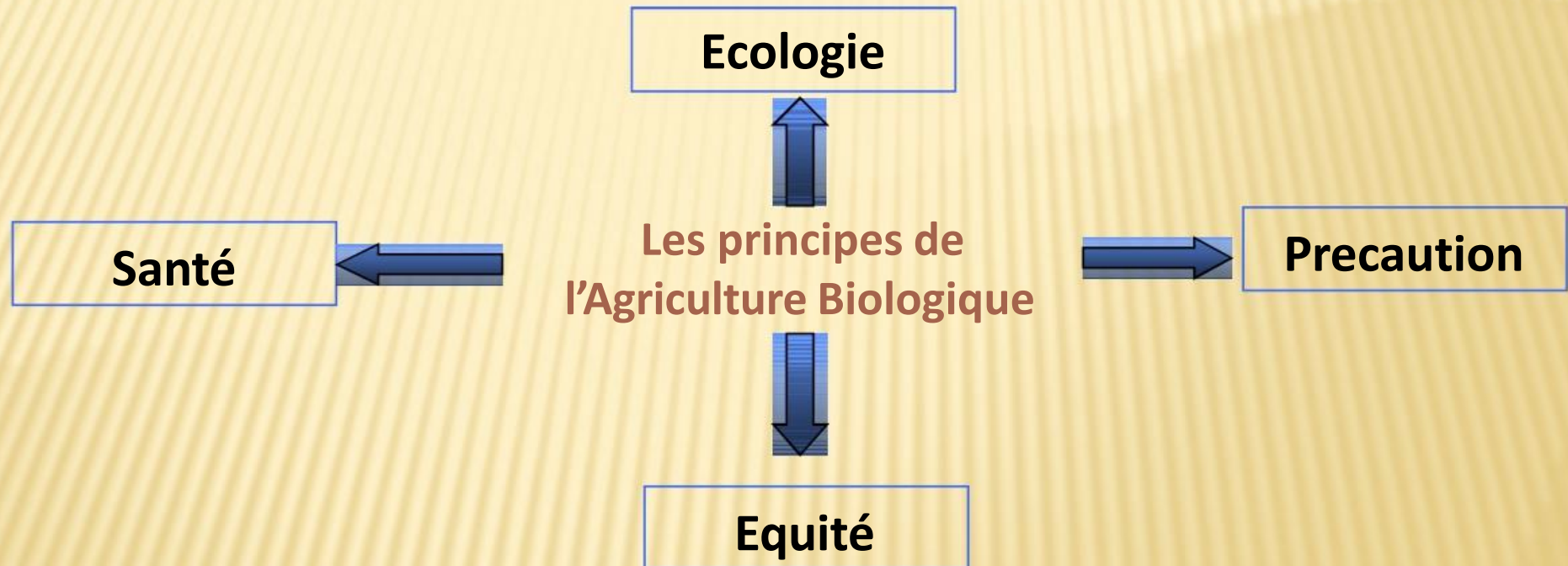


-
- L'agriculture biologique

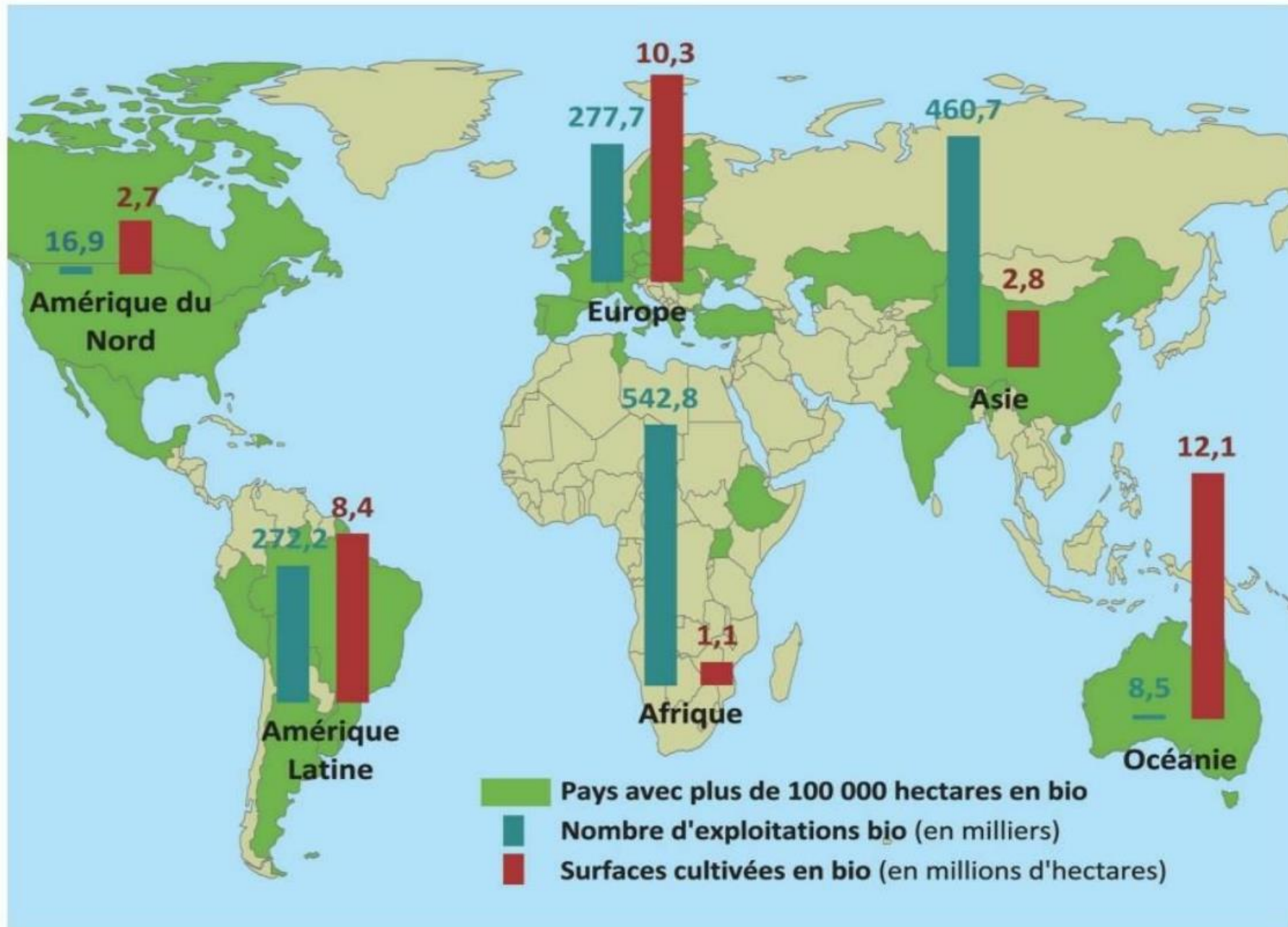
DÉFINITIONS ET PRINCIPES

- ❖ L'agriculture biologique est un système de **gestion holistique** de la production qui favorise **la santé de l'agrosystème**, y compris **la biodiversité**, les cycles biologiques et les activités biologiques des sols (FAO).
- ❖ L'agriculture biologique se définit, d'abord et avant tout, comme une méthode de culture et d'élevage qui se pratique en **harmonie avec la nature**. La valeur d'un produit biologique est donc liée à l'ensemble des principes qui ont permis sa production.
- ❖ "Biologique" est un terme d'étiquetage indiquant que les produits ont été obtenus dans le **respect de normes** de production biologique et certifiées comme telles par un organisme ou autorité d'inspection dûment constitué.
- ❖ L'agriculture biologique repose sur les principes pratiques suivants: utiliser le moins possible d'apports de l'extérieur, et éviter l'emploi d'engrais et pesticides de synthèse, et sans OGM (Codex Alimentarius en 1999).

Les principes



Répartition des surfaces et exploitations bio (certifiées et en conversion) dans le monde fin 2010



Agriculture Biologique dans le monde

- ❖ l'agriculture biologique est pratiquée dans 160 pays.
- ❖ Actuellement, plus de 37 millions d'hectares de surfaces agricoles ont été cultivées en bio en 2010
- ❖ la plus grande partie des surfaces agricoles biologiques mondiales se trouvent en Océanie (30%) suivie de l'Europe (25%) et de l'Amérique latine (23%).
- ❖ Le marché mondial des produits bio est évalué pour 2009 à 40 milliards d'euros (50 milliards d'US\$ en 2009) mais se développe progressivement.
- ❖ Marchés principaux pour l'alimentation et la boisson : Europe de l'ouest et l'Amérique du Nord (représente approximativement 97% du total) avec une offre croissante des pays en voie de développement
- ❖ Emergence des marchés Régionaux (Exemple Amérique Latine)

Les facteurs dirigeants pour le développement de l'agriculture biologique en Europe

❖Règlementation Nationale et Supranationale

Règlement CE n°834/2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement CE n°2092/91

❖Standards, Certification et Labellisation

- Système de certification Européen
- Standards Internationaux (IFOAM, Codex Alimentarius)
- 2000: le Label Européen des produits biologiques

❖Politiques de soutien

- Soutien Agro-environnemental, programmes de soutien, et Plan d'Actions européen et nationaux

❖Recherche et vulgarisation

- Des recherches adaptées à l'agriculture biologique et assistance technique et formation

❖Développement du marché

❖Lobbying et organisation

Superficie en agriculture biologique dans les pays en voie de développement

Pays	Exploitations agricoles	Superficie Biologique (ha)
Tunisie	1910	330.000
Maroc	12.051	20.040
Égypte	500	17.000

Source: Al Bitar (2004) Report on Organic Agriculture in the Mediterranean Area, Options Méditerranéennes, Series B: Studies and Research Number 50

Les facteurs dirigeants pour le développement de l'agriculture biologique dans les pays en voie de développement

- ❖ Mise en œuvre d'une stratégie (et d'un plan d'action)
- ❖ Développement des standards nationaux (Tunisie)
- ❖ Soutien à la certification (prise en charge des frais de certification - Tunisie développement d'organismes de certification nationaux - Égypte)
- ❖ Sensibilisation et promotion à tous les niveaux
- ❖ Programme de promotion des exportations biologiques
- ❖ Création d'un système d'information de marché
- ❖ Projets de coopération technique et de renforcement institutionnel (Tunisie, Égypte)
- ❖ Développement de programmes spécifiques et d'institutions de recherche et vulgarisation spécialisées « ITAB » (Tunisie, Égypte)
- ❖ Dispositifs de soutien (Tunisie)
- ❖ Cellule permanente de consultation et coordination
- ❖ **Reconnaissance de la Tunisie au régime d'équivalence de l'UE 2010**

L'Agriculture biologique en Algérie

Le secteur agricole en Algérie

- ❖ Le secteur agricole en Algérie est en plein essor et connaît une **mutation** et transformation profonde
- ❖ Le secteur agricole a été profondément **restructuré** par la réforme des politiques agricoles telles que les subventions agricoles, l'encouragement de l'organisation professionnelle à se regrouper par filière...
- ❖ Un **intérêt** a été attribué par le gouvernement et le secteur privé aux **produits de qualité** (promotion de produits spécifiques, de terroir, biologiques),
- ❖ En Algérie, il existe un nombre important de produits agricoles réalisés dans des **conditions extensives** et qui peuvent être assimilés à des produits biologiques car leur processus de production réunit dans sa quasi intégralité les conditions exigées par l'agriculture biologique,
- ❖ Les systèmes de production pratiqués sont **extensifs** (moins 7% de la superficie totale reçoit des intrants chimiques)

Le secteur agricole biologique en Algérie

- ❖ En Algérie l'agriculture biologique est une **activité nouvelle**
- ❖ La loi d'orientation agricole cite l'agriculture biologique comme moyen de valorisation des productions agricoles
- ❖ Le texte executif est au niveau du Secretariat Général du Gouvernement pour étude
- ❖ Le secteur nécessite un renforcement dans l'organisation **d'organisation des producteurs**
- ❖ **Information** sur le secteur de l'agriculture biologique reste très fragmentée

Les opinions sur l'agriculture biologique en Algérie

- ❖ “Une agriculture difficile, très exigeante et très complexe”
- ❖ “On n'est pas au stade de produire bio”. La priorité est donnée à la production quantitative
- ❖ “ La cherté des produits biologiques n'incitera pas le consommateur à les acheter
- ❖ “C'est une agriculture pour les pays riches”, la promotion des produits bio constitue une alternative possible au « modèle productiviste »

PROGRAMME PILOTE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- “ Programme pilote a été lancée depuis la campagne 2009-2010 afin de valoriser les produits du terroir des territoires agricoles dans l'optique de la promotion des produits agricoles biologiques.
- “ 07 Wilayas ont été engagées dans ce programmes à savoir « Biskra, Skikda, Guelma, Relizane, Bejaia, Mascara et Ain Témouchent » pour une superficie de **188 Ha**.
- “ Les produits agricoles : Datte, Ail, Oignon, Olivier, Figuier et les céréales.
- “ Extension des exploitations agricoles : Tizi-Ouzou, Mostaganem, Tlemcen, Médéa, Khenchela, Oran et Tipaza. Pour une superficie de **720 Ha**
- “ **Ces exploitations sont en phase de conversion**

ANALYSE AFOM

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Atouts (Forces)

- ❖ Disponibilité d'un potentiel naturel et diversifié à travers le territoire national: des conditions édapho-climatiques favorables à l'agriculture biologique,
- ❖ Utilisation du système extensif agricole (une faible mécanisation, faible utilisation des intrants chimiques et disponibilité de la main d'œuvre),
- ❖ Diversité du savoir faire local et traditionnel dans l'agriculture conventionnelle,
- ❖ Existence des niches biologiques en voie de développement,
- ❖ Volonté et engagement des pouvoirs publics dans la promotion l'agriculture biologique,
- ❖ Possibilités d'adaptation aux normes internationales pour certains produits originaux « ethniques » et proximité du marché européen,
- ❖ Engagement des exportateurs dans le créneau bio et leurs relations commerciales,
- ❖ Présence de cadres formés dans l'agriculture biologique de différentes institutions (INRAA, CNCC, DSA) qui peuvent transmettre à leur tour le savoir acquis,

Faiblesses

- ❖ Manque du savoir-faire des agriculteurs et des institutions sur le mode de conduite culture biologique,
- ❖ Confusion et ambiguïté entre l'agriculture traditionnelle et biologique
- ❖ Méconnaissance du référentiel international de l'agriculture biologique par les acteurs du secteur
- ❖ Rareté voire indisponibilité des intrants biologiques sur le marché local,
- ❖ Absence d'un standard national de l'agriculture biologique,
- ❖ Absence des organismes internationaux de la certification à l'échelle nationale,
- ❖ Déficit d'organisation de la profession agricole dans le domaine bio et agroécologie
- ❖ Retard important pour la pratique de l'agriculture biologique par rapport aux pays voisins,

Faiblesses (suite)

- ❖ Retard dans la formation et la recherche adaptée aux besoins des agriculteurs et des cadres techniques dans les cultures bio,
- ❖ Cloisonnement existant entre l'agriculteur – institut de recherche et Université.
- ❖ Absence de campagnes de sensibilisation sur l'agriculture biologique à l'échelle nationale,
- ❖ Manque de coordination et de synergies entre les différents ministères ou acteurs de la filière.

Opportunités

- ❖ Mise en œuvre de la politique « PRAR » pour la mise a niveau des exploitations agricoles
- ❖ Possibilité de production maraîchère précoce (hors saison),
- ❖ Changement de mode de consommation au niveau national et international et prise de conscience du problème de santé et environnemental,
- ❖ Proximité de l'Algérie par rapport aux marchés européens et existence d'un Accord d'association de l'Algérie avec l'Union Européenne,
- ❖ Forte demande de certains produits biologiques sur le marché international,
- ❖ Disponibilités à moyen terme de compétences humaines qualifiées,
- ❖ Existence des instituts de formation agricole,
- ❖ Dispositif de soutien FNDIA pour développement de l'agriculture biologique,
- ❖ Établissement de projet décret relatif à la certification, la labellisation et l'agriculture biologique,
- ❖ Lancement des travaux de la caractérisation et ciblage des produits de qualité dans des différentes régions,
- ❖ Prise de conscience de la nécessité d'un développement de la coopération internationale en Algérie,

Menaces

- ❖ Problème de contamination chimique dans les exploitations agricoles collectives (EAC)
- ❖ Progrès de l'intensification des cultures : cas de Biskra avec la prolifération des cultures sous serres (120.000) qui risque d'endommager le patrimoine naturel,
- ❖ Développement et concurrence de l'agriculture raisonnée,
- ❖ Comportements opportunistes dans la profession agricole (recherche du profit immédiat),
- ❖ Coût élevé de la certification et absence de subvention FNDIA couvrant les frais de la certification ,
- ❖ Prix élevé des produits agricoles biologiques par rapport au faible pouvoir d'achat du consommateur.
- ❖ Forte concurrence des pays voisins.

Les Principales recommandations obtenues lors des ateliers nationaux

- ❖ Impliquer la profession dans le développement de la filière biologique
- ❖ Créer un réseau national de l'agriculture biologique
- ❖ Finaliser les textes législatifs et réglementaires concernant les produits de qualité
- ❖ Multiplier les campagnes de sensibilisation à tous les niveaux
- ❖ Multiplier des sessions de formation et vulgarisation sur l'agriculture biologique (PRCHAT)
- ❖ Encourager des partenariats commerciaux internationaux
- ❖ Créer un label biologique national et se concentrer uniquement sur les produits sélectionnés ethniques « Niches bio ».
- ❖ Mettre en place un service de l'AB au sein du MADR afin qu'il soit le point focal pour les acteurs concernés et au niveau local.
- ❖ Adopter une approche participative et multisectorielle dans les politiques renouveau agricole et rurale
- ❖ Participer dans les manifestations internationales (foire, exposition, salon).
- ❖ Appuyer la recherche participative décentralisée et diffuser le savoir et savoir faire relatifs aux meilleures pratiques d'agriculture durable, avec la collaboration des organisations et réseaux d'agriculteurs existants;
- ❖ Créer une commission pour l'évaluation et le suivi des travaux de recherche en agriculture biologique